



# Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°238

## Rapport de branche 2020 sur l'année 2019

Les organisations patronales CINOV et SYNTEC nous ont fait part, par le biais de l'entreprise BVA, de leur rapport sur la situation de la branche en 2019.

On compte 92 990 entreprises fin 2019. Le rythme annuel d'augmentation se situe à 6,1% entre 2011 et fin 2019. 85% des entreprises ont entre 1 et 9 salariés. L'Île-de-France concentre 44% des entreprises de la branche. 36% des entreprises de la branche sont dans le secteur du conseil, 34% du numérique et 29% de l'ingénierie.

On compte 1 102 600 salariés dans la branche, soit 6% des salariés en France. En Equivalent Temps Plein (ETP), on compte 1 102 200 salariés. C'est une augmentation de 15% par rapport à 2017. C'est un taux de croissance annuel moyen de 5% entre 2011 et 2019. 63% des salariés se trouvent dans les entreprises de 50 salariés et plus. 50% des salariés sont concentrés en Île de France. On trouve 52% des salariés dans le numérique, 28% dans l'ingénierie, 19% dans le conseil et 1% dans l'évènementiel.

54% des salariés ont entre 30 et 49 ans et 30% moins de 29 ans. 65% sont des hommes et 66% des salariés sont cadres. Le pourcentage de femmes diverge selon les secteurs : 31% dans l'ingénierie, 28% dans le numérique, 50% dans le conseil et 45% dans l'évènementiel.

70% des hommes sont cadres contre 58% des femmes. Dans la catégorie employés, 24% sont des femmes contre 8% des hommes.

Le rapport de branche traite des rémunérations...mais à partir des « moyennes », ce qui n'a pas beaucoup de sens. Nous aurions préféré au moins des rémunérations médianes.

Ainsi, le salaire brut moyen d'un ETP est de 4 377€/mois. Elle aurait augmenté de 1,9% par rapport à 2018.

Le salaire mensuel brut moyen d'un ETP par âge est le suivant :

29 ans ou moins → 2 890€

Entre 30 et 40 ans → 4 612€

50 ans et plus → 5 715€

Le salaire mensuel brut moyen d'un ETP par catégorie socio professionnelle est le suivant :

Cadres → 5 096€

Professions intermédiaires → 2 825€

Employés → 2 623€

Ouvriers → 2 388€

Le salaire mensuel brut moyen d'un ETP par taille d'entreprise est le suivant :

1 à 9 salariés → 3 869€

10 à 19 salariés → 4 386€

20 à 49 salariés → 4 368€

50 salariés à plus → 4 519€

Suite du rapport dans notre prochain BI.

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « BI BE »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**